



Préavis n°13/18 au Conseil communal

Demande de crédit pour le renouvellement de trois
véhicules des services extérieurs

Délégué municipal :
- M. Lincio Pascal, municipal

Aubonne, le 23 novembre 2018/PL/JB/cdu

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| 1. INTRODUCTION | 3 |
| 2. VEHICULES ET UTILITAIRES | 3 |
| 2.1 Situation actuelle | 3 |
| 2.2 Service hivernal | 3 |
| 2.3 Technologies offertes pour des véhicules utilitaires – Achats professionnels responsables | 4 |
| 3. TRANSPORTEUR VIKTOR MEILI 7000 H45 | 5 |
| 3.1 Fiche technique et caractéristiques | 5 |
| 3.2 Analyse du marché, comparatifs et coûts | 5 |
| 3.2.1 Cahier des charges du véhicule | 5 |
| 3.2.2 Les véhicules analysés | 6 |
| 3.3 Appréciation – Variante retenue | 7 |
| 4. TRACTEUR TONDEUSE GIANNI FERRARI | 8 |
| 4.1 Fiche technique et caractéristiques | 8 |
| 4.2 Analyse du marché, comparatifs et coûts | 8 |
| 4.2.1 Cahier des charges du véhicule | 8 |
| 4.2.2 Les véhicules analysés | 9 |
| 4.3 Appréciation – Variante retenue | 9 |
| 5. ROCADE DES VEHICULES DESTINES AUX MANIFESTATIONS | 10 |
| 6. REMPLACEMENT DE LA CAMIONETTE NISSAN NT 500 | 11 |
| 6.1 Analyse du marché, comparatifs et coûts | 11 |
| 6.1.1 Cahier des charges du véhicule | 11 |
| 6.1.2 Les véhicules analysés | 12 |
| 6.2 Appréciation – Variante retenue | 13 |
| 7. DEMANDE DE CREDIT | 14 |
| 8. FINANCEMENT ET AMORTISSEMENT | 14 |
| 8.1 Plan des investissements 2018-2022 | 14 |
| 8.2 Financement | 14 |
| 8.3 Plafond d'endettement | 14 |
| 8.4 Amortissement | 14 |
| 8.5 Impact sur le compte de fonctionnement | 14 |
| 9. CONCLUSIONS | 15 |
| 10. ANNEXE I : Inventaire du parc de véhicules et utilitaires de la commune | 16 |
| ANNEXE II : Plan de renouvellement du parc véhicules | |

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. INTRODUCTION

Un plan de renouvellement des véhicules communaux a été mis en place en 2011 pour permettre une vision à long terme de notre parc de véhicules. Ce plan, mis à jour, se trouve en annexe II.

Depuis l'établissement de ce plan, la Municipalité a présenté au Conseil communal les préavis N° 2/13 et N° 8/14 pour le remplacement de divers véhicules.

Le 25 septembre 2018, la Municipalité a déposé le préavis N°12/18 « Demande de crédit pour le renouvellement de véhicules des services extérieurs Voirie et Parcs & Jardins ». En fonction de la durée d'utilisation des véhicules prévue par le plan de renouvellement précité, ainsi que des besoins actuels recensés par les Services extérieurs, il s'agissait de procéder au remplacement de 3 véhicules utilitaires affectés à leurs besoins.

Lors de la discussion de cet objet, la commission ad hoc, nommée par le Bureau du Conseil communal, a relevé l'absence, dans le préavis, d'offres alternatives aux moteurs à essence ou diesel, propres à répondre au principe de développement durable, au sens de la motion Mange et consorts. Sur la base des éléments transmis par les fournisseurs potentiels des véhicules en cause, les renseignements sur l'existence d'offres alternatives ont été donnés à la commission, laquelle a néanmoins demandé qu'un nouveau préavis soit présenté au Conseil communal, incluant de manière explicite les offres de véhicules présentant d'autres systèmes de propulsion (gaz naturel & biogaz/ électrique).

Au vu de ce qui précède et dans un souci de transparence, la Municipalité, a décidé, en application de l'art. 35, al. 5, LC et 94 Rgt com, de retirer le préavis N° 12/18 et de revenir vers le Conseil communal avec un nouveau préavis incluant les variantes possibles d'offres de véhicules présentant des systèmes alternatifs de propulsion, de manière à permettre au Conseil communal de se déterminer en pleine connaissance de cause sur cet objet.

2. VÉHICULES ET UTILITAIRES

2.1 Situation actuelle

L'inventaire actuel du parc de véhicules et utilitaires de la commune, détaillé par service, est communiqué dans l'annexe I.

2.2 Service Hivernal

Actuellement, plusieurs véhicules sont prévus pour les interventions liées au service hivernal, soit : Meili, Nissan Navara, Mercedes Sprinter, Gianni Ferrari, DFSK et Iseki pour le collège du Chêne.

Mis à part l'Iseki, qui finit sa carrière pour l'entretien du collège du Chêne, le Meili est le dernier véhicule à être immobilisé durant tout l'hiver de manière constante. L'acquisition récente des autres véhicules permet aux Services extérieurs de démonter rapidement le matériel hivernal et de pouvoir profiter de leur polyvalence durant cette saison.

2.3 Technologies offertes pour des véhicules utilitaires – Achats professionnels responsables

Le tableau ci-après donne une approche générale utile pour cerner les avantages et inconvénients inhérents à chaque système de propulsion existant sur le marché pour des véhicules utilitaires :

| Trajets occasionnels | Longs trajets et charges lourdes | Trajets fréquents | Courts trajets urbains |
|---|---|--|--|
| Essence | Diesel | Gaz naturel Biogaz | Propulsion électrique |
| Le moteur à essence est adapté pour des trajets courts, des charges moins lourdes et un parcours annuel bas. | Le moteur Diesel est adapté pour des longs trajets et des charges lourdes. Alternative au Diesel à examiner, mais offre réduite de véhicule avec un autre système de propulsion. | Le moteur à gaz naturel est adapté pour des trajets courts et longs, mais avec une charge utile plus basse que les modèles à essence ou Diesel. | Le moteur à propulsion électrique est adapté pour des trajets courts et un kilométrage annuel élevé. Solution idéale pour le <u>trafic urbain</u> . Autonomie (jusqu'à 280 km) relativement limitée |
| Le moteur à essence n'atteint pas le couple élevé des moteurs Diesel et consomme plus de carburant (hausse de CO2 et des coûts d'exploitation). | Le moteur Diesel consomme peu de carburant et est performant à bas régime, mais produit des particules de suie et plus d'oxyde d'azote qu'avec l'essence (nécessité de filtres à particules et systèmes DeNOx). | Pas de poussière fine et émission moindre d'oxydes d'azote que les véhicules Diesel. Gaz naturel 30 % meilleur marché que l'essence ou le Diesel (<u>station-service</u> : mélange de 80 % de gaz naturel et 20 % de biogaz). Emission de CO2 à 40 % en-dessous de celles des moteurs à essence. | Localement, pas d'émission de substances nocives, ni de CO2. L'impact environnemental local est inférieur aux véhicules à propulsion traditionnelle. Coûts d'exploitation relativement bas. Dans une flotte, un véhicule électrique peut être vecteur de l'image de marque. |
| Utilitaires à essence moins chers à l'achat que d'autres systèmes de propulsion, mais choix plus restreint. | Transporteur Diesel plus cher et coûts d'entretien plus élevés. | En raison des coûts de carburant bas, les véhicules à gaz sont surtout rentables lors de kilométrages élevés. | Coût d'acquisition encore relativement élevé, et choix des véhicules restreint dans la gamme des utilitaires. |

En collaboration avec le canton de Genève et l'Association des communes genevoises et avec le soutien de la Confédération, l'Etat de Vaud a publié un **Guide des achats professionnels responsables**, qui constitue une mine d'informations à l'attention des décideurs. Ce guide formule des recommandations et liste des critères à prendre en compte lors de la rédaction d'appels d'offres et autres documents techniques.

Le plan d'action relève notamment que *«la mise en place d'une politique d'achat responsable complète (majorité des achats effectués) est complexe. L'intégration de critères de durabilité pour un seul achat est évidemment bien plus simple (p.ex. le papier). Ainsi, le plan d'action et le planning dépendent des objectifs choisis par l'entité et de l'organisation préexistante des achats»*.

La fiche C8 du Guide précité s'applique plus particulièrement aux petits véhicules destinés au transport de choses, telles que les camionnettes pour la récolte de déchets ou le transport de petit matériel et aussi aux voitures automobiles de travail et engins de travail, tels que balayeuses, laveuses, aspirateurs de rue, tondeuses à gazon. Les éléments principaux à prendre en compte lors de l'achat de nouveaux véhicules sont les émissions de CO2, les autres émissions de polluants atmosphériques, ainsi que les émissions sonores.

3. TRANSPORTEUR VIKTOR MEILI 7000 H45

3.1 Fiche technique et caractéristiques

| Véhicule à remplacer - Fiche technique | |
|--|---|
|  | Services Extérieurs - Voirie, Parcs & Jardins |
| | Type : Transporteur utilitaire porte-outils |
| | Utilisation : transport matériaux, déneigement, salage, grutage |
| | Prix : Fr. 194'800.-- (accessoires compris) |
| | Expertise : 13.06.2017 |
| | Achat : 12.04.2006 |

Motif du changement :

Après douze années au service de la commune, le temps est venu, voire dépassé de deux ans selon le plan de renouvellement, de remplacer ce véhicule.

En procédant au remplacement de ce transporteur, nous profiterions de pouvoir améliorer l'utilisation d'un véhicule de ce type avec une plus grande polyvalence, non seulement lors du service hivernal, mais aussi en cas de grutage. Le « multi lift » permettra cette polyvalence. Le transporteur actuel est immobilisé entièrement durant l'hiver pour ledit service et la grue, compliquée à mettre en place, n'est pas assez utilisée.

3.2 Analyse du marché, comparatifs et coûts

3.2.1 Cahier des charges du véhicule

Fort d'une expérience d'une douzaine d'années d'utilisation quotidienne d'un tel véhicule, les Services extérieurs définissent de la manière suivante les caractéristiques auxquelles le véhicule doit répondre :

- une charge utile élevée, supérieure à 3 tonnes;
- une cabine à 3 places pour transporter une équipe sur le terrain;
- un système multi-lift pour la prise en charge de bennes de toutes sortes;
- équipement d'une lame, d'une saleuse pour l'entretien hivernal;
- une largeur adaptée à la configuration de notre bourg;
- la puissance du moteur sera importante de l'ordre de 140 CV avec un couple élevé;
- une grande maniabilité pour faciliter les accès en tous lieux.

3.2.2 Les véhicules analysés

Après une analyse des véhicules à disposition sur le marché, les Services extérieurs ont retenu 3 véhicules, des deux principaux fournisseurs de ce type. Chaque fournisseur a déposé une offre :

- Viktor Meili 7000 H45 ML-E6 (véhicule Diesel)
- Reform-Boki HY 1352B (véhicule Diesel)
- Meili E-Reto (véhicule électrique)

Selon nos fournisseurs, il n'existe pas de modèle à propulsion à gaz naturel/biogaz pour ce type de véhicule. Les données propres à chacun de ces véhicules sont les suivantes :

| | | |
|---|---|--|
|  |  |  |
| Viktor Meili 7000 H45 ML E6 | Reform-Boki HY 1352B | Meili E-Reto |
| <u>Type</u> : Transporteur utilitaire porte-outils « Multi lift » | <u>Type</u> : Transporteur utilitaire porte-outils « Multi lift » | <u>Type</u> : Transporteur utilitaire porte-outils « Multi lift » |
| Utilisation : transport matériaux déneigement, salage, grutage | Utilisation : transport matériaux déneigement, salage, grutage | Utilisation : transport matériaux déneigement, salage, grutage |
| Moteur Diesel | Moteur Diesel | Moteur électrique |
| Charge utile : 3'500 kg | Charge utile : 2'800 kg | Charge utile : 3'000 kg |
| Nombre de places : 3 | Nombre de places : 3 | Nombre de places : 3 |
| Puissance : 155 CV | Puissance : 150 CV | Puissance : 120 kW |
| Consommation : 9 lt/heure | Consommation : 8 lt/heure | Autonomie à vide : 6 h. (200 km) Temps charge : 4 h. (prise 60 A°) |
| Norme : Euro 6 | Norme : Euro 6 | -- |
| Vitesse max. : 40 – 45 km/h | Vitesse max. : 40 – 45 km/h | Vitesse max. : 40 - 45 km/h |
| Hauteur garde au sol : 36 cm | Hauteur garde au sol : 26 cm | Hauteur garde au sol : 36 cm |
| Prix : Fr. 218'500.-- | Prix : Fr. 223'500.-- | Prix : Fr. 368'000.-- |

3.3 Appréciation - Variante retenue

Le choix de la variante retenue se base notamment sur les critères suivants :

- a. la nécessité de disposer en tout temps durant l'année d'un véhicule doté d'une autonomie suffisante pour autoriser, sur une journée, de fréquents déplacements sur le territoire communal jusqu'à nos pâturages du Marchairuz, ce qui ne peut être le cas avec le modèle électrique présenté;
- b. la nécessité de disposer d'un véhicule permettant de longs trajets et de transporter de manière optimale des charges lourdes (charge utile);
- c. la nécessité d'être en mesure de garantir à la population un service hivernal continu;
- d. la possibilité offerte pour des interventions sur le terrain, grâce à la garde au sol élevée du véhicule retenu;
- e. la proximité d'un fournisseur permettant un service après-vente rapide et de qualité;
- f. le prix d'achat intéressant du véhicule retenu, inférieur de l'ordre de Fr. 150'000.-- au modèle électrique, ce dernier n'étant pas, au surplus, disponible avant 2020, selon les indications données par le vendeur;
- g. le « coût écologique » de la fabrication et du recyclage des batteries d'un modèle électrique;
- h. le fait que cette option d'achat évite des coûts accessoires, tels que l'installation d'une prise 60 A° pour le chargement d'un modèle électrique dans le local de la Voirie;
- i. en termes de durabilité, on relèvera que la durée de vie d'une batterie n'excède pas a priori 5 ans.

Ainsi, et bien que l'impact environnemental local apparaisse a priori supérieur au modèle électrique du même type, notre choix se porte sur le **Viktor Meili 7000 H45 ML E6**, pour les raisons évoquées ci-dessus.

Il s'agit d'un véhicule communal indispensable, qui sera de nature à offrir un service de qualité pour les citoyens. Il est doté d'améliorations de dernières générations (climatisation, suspension, visibilité grand format). Cette marque de véhicules de fabrication suisse a déjà fait ses preuves au sein de nos Services extérieurs, comme d'ailleurs dans de nombreuses autres communes de notre canton, voire de notre pays. De plus, nos agrégats existants (saleuse, lame à neige et grue) seront réutilisables après avoir été réadaptés sur le nouveau véhicule, afin de garantir leur utilisation durable.

En l'état actuel de la technologie et compte tenu de l'usage spécifique de ce type de véhicule utilitaire, l'expérience de diverses communes que nous avons contactées nous conforte dans le choix du véhicule à moteur qui vous est proposé.

4. TRACTEUR TONDEUSE GIANNI FERRARI

4.1 Fiche technique et caractéristiques

| Véhicule à remplacer - Fiche technique | |
|--|---------------------------------------|
|  | Services : Extérieurs Parcs & Jardins |
| | Type : tracteur tondeuse |
| | Utilisation : tonte des espaces verts |
| | Prix : Fr. 60'000.-- |
| | Expertise : 07.07.2015 |
| | Achat : 10.04.2010 |

Motif du changement :

Véhicule récupéré par le service des Parcs & Jardins lors de l'acquisition d'un tracteur tondeuse du même type par la Voirie. Initialement prévu pour la tonte des terrains de foot, ce véhicule a été muni d'une cabine afin de combiner tonte et déneigement. Étant d'un grand gabarit, ses dimensions ne sont pas idéales pour la configuration de nos zones vertes. Ce dernier partirait à la piscine remplacer le Kubota qui arrive vraiment en bout de course.

4.2 Analyse du marché, comparatifs et coûts

4.2.1 Cahier des charges du véhicule

Les caractéristiques auxquelles le véhicule doit répondre sont les suivantes :

- Un plateau de coupe, placé devant le véhicule, d'une dimension adéquate permettant pour la tonte des espaces verts;
- Capacité optimale de remplissage du bac;
- Puissance maximale permettant la traction d'une remorque.

4.2.2 Les véhicules analysés

Après une analyse des véhicules à disposition sur le marché, les Services extérieurs ont retenu 3 véhicules, des trois principaux fournisseurs régionaux de ce type. Chaque fournisseur a déposé une offre :

- ❖ Tracteur tondeuse Kubota G23 HD II
- ❖ Tracteur tondeuse Grillo FD900 WD
- ❖ Tracteur tondeuse Iseki SFH 240

Il n'existe actuellement aucun modèle à propulsion à gaz naturel/biogaz ou électrique pour ce type de véhicule. Les données propres à chacun de ces véhicules sont les suivantes :

| | | |
|--|--|--|
|  |  |  |
| Tracteur tondeuse Kubota G23 HD II | Tracteur tondeuse Grillo FD900 WD | Tracteur tondeuse Iseki SFH 240 |
| Type : tracteur tondeuse | Type : tracteur tondeuse | Type : tracteur tondeuse |
| Puissance : 23 CV | Puissance : 26 CV | Puissance : 24 CV |
| Capacité du bac : 640 litres | Capacité du bac : 750 litres | Capacité du bac : 550 litres |
| Réglage hauteur de coupe : manuel | Réglage hauteur de coupe : hydraulique | Réglage hauteur de coupe : manuel |
| Prix : Fr. 29'770.-- | Prix : Fr. 31'500.-- | Prix : Fr. 29'650.-- |

4.3 Appréciation - Variante retenue

Le tracteur tondeuse de marque Kubota a vite été écarté. En effet, ce tracteur est équipé d'un plateau de coupe au milieu qui n'autorise pas une bonne précision.

Sur les deux derniers restants, notre choix se porte sur le **tracteur tondeuse Grillo FD900 WD**, doté d'une plus grande capacité de remplissage et de plus de puissance. Sachant d'ores et déjà qu'il sera aussi appelé à être utilisé pour des interventions ponctuelles sur les terrains de football de notre commune, sa puissance permettra aussi de tracter une petite remorque, afin de donner plus d'autonomie au collaborateur communal dans son travail.

5. ROCADE DES VÉHICULES DÉDIÉS AUX MANIFESTATIONS



Un évènement imprévu s'est produit durant la préparation de ce préavis.

En effet, le véhicule Iveco, acquis en 2000 pour les besoins du service de la Voirie, a été mis dès 2014 à disposition du service des Manifestations pour le transport des tables et cantines.

Son état d'usure et la date butoir de son expertise, ont contraints la Municipalité à prendre une décision rapide, consistant à le remplacer au plus vite pour ne pas occasionner trop de frais supplémentaires.

Nous avons par conséquent procédé à son remplacement d'urgence par un véhicule Mitsubishi Canter multi lift, tel que présenté ci-dessous, et qui est attribué au service des Manifestations :



Ce remplacement a été rendu possible par la vente de la Camionnette Nissan NT500 acquise en 2015 pour les Services extérieurs, dont l'usage apparaît finalement inadéquat pour notre bourg et qui ne répond plus à l'organisation des Services à l'heure actuelle. Rappelons en effet que l'achat de ce véhicule était principalement lié à l'exploitation de la déchetterie, alors gérée par notre commune, et aussi en raison du projet de fusion « Objectif Ensemble ».

Les aspects financiers liés à cette rocade sont les suivants :

| | | |
|---------------------|-----|-----------|
| Vente de l'Iveco | Fr. | 2'000.-- |
| Vente du Nissan | Fr. | 35'000.-- |
| Achat du Mitsubishi | Fr. | 33'000.-- |



Le gain résultant de ces opérations, soit **Fr. 4'000.-**, est reporté dans le compte de fonctionnement 2018 et a fait l'objet d'une attribution au fonds de renouvellement des véhicules pour l'amortissement de ce préavis.

6. REPLACEMENT DE LA CAMIONNETTE NISSAN NT500

Motif du remplacement :

Suite à la rocade des véhicules expliquée au point 5 du préavis, l'achat d'un petit véhicule utilitaire s'avère nécessaire pour les besoins des services extérieurs Voirie, Parcs & Jardins, en compensation de la vente du Nissan NT500.

6.1 Analyse du marché, comparatifs et coûts

6.1.1 Cahier des charges du véhicule

Les caractéristiques auxquelles le véhicule doit répondre sont les suivantes :

- Un véhicule de petite dimension;
- Un modèle de base sans options particulières (véhicule sans pont basculant, sans 4 x 4, ...);
- Une charge utile intéressante;
- Une polyvalence du véhicule pour les différentes tâches des SE;
- Un coût d'achat moindre.

6.1.2 Les véhicules analysés

Après une analyse des véhicules à disposition sur le marché, les Services extérieurs ont retenu 3 véhicules, des trois principaux fournisseurs de ce type. Chaque fournisseur a déposé une offre :

- ❖ DFSK, modèle C31 (véhicule à essence)
- ❖ Piaggio Porter (véhicule hybride essence/gaz)
- ❖ Goupil G5 Lithium (véhicule électrique)

Les données propres à chacun de ces véhicules sont les suivantes :

| | | |
|---|--|---|
|  |  |  |
| DFSK Modèle C31 | Piaggio Porter | Goupil G5 Lithium |
| Moteur thermique à essence | Moteur hybride essence/gaz | Moteur électrique |
| Puissance : 74 kW – 100 CV | Puissance : 60 kW – 69 CV | Puissance : 10.2 kW |
| Consommation : 6,5 lt/100 km | Consommation 6,5 lt/100 km | 60 km en pleine charge 100 km à vide |
| Autonomie : 40 lt = 615 km | Autonomie : 500 km | Autonomie : 100 km (6 heures) |
| Temps de charge : 5 min. (plein carburant) | Temps de charge : 5 min. (plein carburant) | 5,5 heures |
| Nombre places : 2 | Nombre places : 2 | Nombre places : 2 |
| SAV : St-Oyens | SAV : St-Prex | SAV : Mies/Aclens |
| Charge utile : 995 kg | Charge utile : 1120 kg | Charge utile : 906 kg |
| Durabilité : 10 ans | Durabilité : 8 – 10 ans | Durabilité : 8 – 10 ans |
| Coût exploit. : 700 Fr/an | Coût exploit. : 750 Fr/an | Coût exploit. : 500 Fr/an |
| Prix : Fr. 16'000.-- | Prix : Fr. 35'000.-- | Prix : Fr. 53'000.-- |

6.2 Appréciation - Variante retenue

Le choix de la variante retenue se base notamment sur les critères suivants :

- a. la nécessité de disposer en tout temps durant l'année d'un petit véhicule utilitaire doté d'une autonomie suffisante pour autoriser, sur une journée, de fréquents déplacements sur le territoire communal;
- b. la proximité d'un fournisseur permettant un service après-vente rapide et de qualité;
- c. le prix d'achat du véhicule à moteur thermique à essence, inférieur de 2/3 au prix d'un véhicule électrique et de 1/2 au prix d'un véhicule à moteur hybride;
- d. le fait que l'option d'un véhicule à moteur thermique (essence) évite des coûts accessoires, tels que l'installation d'une colonne à gaz pour le plein d'un véhicule à moteur hybride dans le local de la Voirie (coût estimé : Fr. 10'000.--), ou encore la plus-value liée à l'installation d'une citerne d'arrosage sur le pont du modèle électrique (coût estimé à Fr. 5'000.--);
- e. en matière de durabilité, le coût des batteries à remplacer (Garantie de 5 ans) est de l'ordre de Fr. 14'000.--, pour la version électrique (Goupil).

Ainsi, et bien que l'impact environnemental puisse apparaître a priori supérieur aux autres modèles présentés du même type, notre choix se porte sur le **DFSK, modèle C31, d'un coût de Fr. 16'000.--** avec un moteur à essence, pour les raisons évoquées ci-dessus.

Compact et polyvalent, doté d'une charge utile très intéressante, ce véhicule nous semble dans cette situation la meilleure solution et surtout la moins onéreuse.

Les contacts pris avec plusieurs communes font ressortir le fait qu'un certain nombre de véhicules utilitaires de type Goupil, mus par un moteur électrique, sont déjà en usage pour remplir diverses tâches dévolues aux services de Voirie (arrosage de massifs, ramassage de déchets, d'ordures). Il faut néanmoins préciser qu'il s'agit plutôt de communes situées en bordure du lac Léman, dont la configuration du terrain, plutôt plat, ne correspond pas forcément à celle de la commune d'Aubonne, qui s'étend sur plusieurs niveaux d'altitudes et qui nécessite, par conséquent, une puissance accrue des véhicules utilisés.

7. DEMANDE DE CRÉDIT

Au vu des éléments précédents, nous vous proposons donc l'acquisition des véhicules suivants :

| | | |
|---|-----------------------|----------------|
| Transporteur porte outils multi lift Viktor Meili WM7000 H45 ML E6 | Fr. 218'500.-- | |
| Reprise ancien Transporteur | <u>-Fr. 18'000.--</u> | Fr. 200'500.-- |
| Tracteur tondeuse Grillo FD 900 WD | | Fr. 31'500.-- |
| Camionnette DFSK | | Fr. 16'000.-- |

| | |
|---|----------------|
| Total demande de crédit pour le remplacement de véhicules | Fr. 248'000.-- |
|---|----------------|

8. FINANCEMENT ET AMORTISSEMENT

8.1 Plan des investissements 2018-2022

Le plan quinquennal annexé au budget 2018 prévoyait un investissement de Fr. 290'000.-- pour l'année 2018.

8.2 Financement

Le crédit de Fr. 248'000.-- sera couvert par un emprunt pour tout ou partie du montant, dans la limite fixée par le plafond d'emprunt ci-dessous et/ou par la trésorerie courante.

8.3 Plafond d'endettement

Le plafond d'endettement adopté par le Conseil communal le 29 novembre 2016, s'élève pour la législature 2016-2021 à Fr. 43'000'000.-- La situation lors de l'établissement de ce préavis est la suivante :

| | |
|---|--------------------------|
| 920 - Engagements courants (créanciers et autres) | Fr. 527'313.65 |
| 921 - Dettes à court terme | Fr. 4'000'000.00 |
| 922 - Dettes à moyen/long terme | Fr. 17'101'750.00 |
| 923 - Engagement fonds spéciaux | <u>Fr. 239'482.34</u> |
| Dette et engagements communaux à ce jour | Fr. 21'868'545.99 |
| Part sur dette et engagements ASSAGIE (22,5% de Fr. 965'747.03) | Fr. 217'293.10 |
| Cautionnements | <u>Fr. 159'000.00</u> |
| Total dette et engagements | Fr. 22'244'839.09 |

soit 52% du plafond voté

8.4 Amortissement

L'investissement sera amorti :

- à 50% par un prélèvement au fonds de renouvellement des véhicules, compte N° 9281.07, qui porte à ce jour un solde de Fr. 222'500.--.
- à 50% par un amortissement linéaire pendant 5 ans, selon l'article 17 du règlement sur la comptabilité des communes.

8.5 Impact sur le compte de fonctionnement

De par son âge, le transporteur Meilli actuel est gourmand en frais d'entretien. Son remplacement devrait, durant les premières années, alléger ce compte.

9. CONCLUSIONS

Ainsi et comme mentionné précédemment, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis municipal N°13/18 relatif au renouvellement de trois véhicules des services extérieurs,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

1. accorde un crédit de Fr. 248'000.-- TTC pour le renouvellement de trois véhicules des services extérieurs,
2. autorise la Municipalité à entreprendre toute démarche utile à cet effet,
3. autorise la Municipalité à financer cet investissement par un emprunt pour tout ou partie du montant aux meilleures conditions, dans les limites fixées par le plafond d'endettement validé par le Conseil communal.
4. autorise la Municipalité à amortir cet investissement :
 - a. Prélèvement au fonds de renouvellement des véhicules 50%
 - b. Amortissement linéaire sur 5 ans 50%

Ainsi délibéré en séance ordinaire de la Municipalité le 20 novembre 2018

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire :

L.-E. Rossier

C. Dubois

Préavis déposé devant le Conseil communal d'Aubonne pour la séance du 27 novembre 2018

10. ANNEXE I

INVENTAIRE DU PARC DE VEHICULES ET UTILITAIRES DE LA COMMUNE

| Services | Mise en circulation | | Valeur d'achat |
|---|----------------------------|---------------|-----------------------|
| <u>Extérieurs (Voirie-Parcs & Jardins)</u> | | | |
| • Tracteur Fendt | 03.05.1984 | | Fr. 71'000.-- |
| • Transporteur V Meili | 12.04.2006 | Préavis 13/18 | Fr. 175'000.-- |
| • Brouette Yamaguchi | 31.01.2008 | | Fr. 25'000.-- |
| • Pelle-rétro Takeuchi | 23.01.2009 | | Fr. 42'000.-- |
| • Utilitaire Renault Kangoo | 12.05.2009 | | Fr. 20'000.-- |
| • Tracteur tondeuse Gianni Ferrari | 10.04.2010 | Préavis 13/18 | Fr. 60'000.-- |
| • Camionnette Mitsubishi Fuso | 05.07.2012 | | Fr. 50'000.-- |
| • Tracteur tondeuse Gianni Ferrari Cruiser | 24.06.2013 | | Fr. 71'000.-- |
| • Jeep 4x4 Nissan Navara | 22.08.2013 | | Fr. 84'240.-- |
| • Camionnette Mercedes Sprinter | 05.09.2013 | | Fr. 106'270.-- |
| • Balayeuse Azzura Flex | 15.04.2015 | | Fr. 185'000.-- |
| • Élévateur Doosan | 28.08.2015 | | Fr. 25'000.-- |
| • Camionnette DFSK | 2018 | | Fr. 17'000.-- |
| • Élévateur Clark | pas immatriculé | | Fr. 9'720.-- |
| <u>Pré Baulan</u> | | | |
| • Tondeuse Iseki | pas immatriculé | | Fr. 21'000.-- |
| <u>Manifestations</u> | | | |
| • Renault Kangoo | 20.02.2007 | | Fr. 20'000.-- |
| • Élévateur Toyota | pas immatriculé | | Fr. 10'500.-- |
| • Camionnette Mitsubishi | 2018 | | Fr. 33'000.-- |
| <u>STEP/Services industriels-techniques</u> | | | |
| • Renault Kangoo | 23.02.2001 | | Fr. 20'000.-- |
| • Mitsubishi Lancer | 15.01.2002 | | Fr. 20'500.-- |
| <u>Sécurité publique</u> | | | |
| • Nissan NV200 | 09.02.2015 | | Fr. 23'000.-- |
| • Moto Yamaha 125 | 23.08.2016 | | Fr. 3'000.-- |
| <u>Conciergerie</u> | | | |
| • Peugeot Expert | 08.04.1998 | | Fr. 22'000.-- |
| <u>Chêne</u> | | | |
| • Tracteur Iseki (déneigement) | pas immatriculé | | Fr. 43'000.-- |
| <u>Piscine</u> | | | |
| • Tracteur tondeuse Kubota | pas immatriculé | | Fr. 24'500.-- |

